

Le casse tête de Brennilis

► Il ne s'agit pas d'un soldat de l'armée romaine mais d'un prototype industriel de la filière à eau lourde et refroidi au gaz carbonique construit dans les Monts d'Arrée à 60 km de Brest. D'une puissance de 70 MW, sa mise en service a eu lieu en 1967 pour la production d'électricité. En 1971, l'Etat met fin au caractère expérimental de la centrale en préférant la méthode américaine de l'eau pressurisée puis ce sont en 1975 et 1979, deux attentats provoqués par les mouvements indépendantistes FLB-ARB, le dernier avec la destruction de deux pylônes électriques à l'entrée de la centrale. L'électricité ne pouvant plus être acheminée, le réacteur s'arrête définitivement en 1985.

« Une vitrine », c'est ce qu'on voulu faire EDF, le CEA, les grandes entreprises (Bouygues, Quille, Campenon Bernard, Entrepose, Framatome ...) et l'ensemble des intervenants pour le démantèlement total de la première centrale nucléaire française. Trois phases sont importantes dans un tel cas de travaux et dès 1985, la première était lancée. Il s'est agit de décharger

le combustible nucléaire, de vidanger les circuits et de mettre à l'arrêt définitivement la centrale. La seconde phase du démantèlement concerne la décontamination et le démontage des bâtiments hors du réacteur, l'évacuation des déchets nucléaires et le confine-



Le Conseil d'Etat a mis le 6 juin dernier un coup d'arrêt au démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis dont les différentes phases de déconstruction ont été activées dès la fermeture du site en 1985.

ment du bâtiment abritant le réacteur. Malgré quelques soucis d'inondation et d'incendie, cette phase 2 se terminait en 2005. La troisième phase est la plus compliquée car elle se situe dans l'enceinte du réacteur avec les démantèlement des échangeurs thermiques et du bloc réacteur plus la démolition du bâtiment du réacteur nucléaire ce

qui signifie la prise en compte des déchets fortement actifs. Impliquant des risques très élevés pour les travailleurs, la déconstruction a fait appel, après la signature d'un décret en 2006 du Premier Ministre à EDF pour la phase 3, à des engins robotisés commandés à distance (comme à Tchernobyl) permettant les travaux en zone contaminée. Une solution préférée à l'attente pendant 40 ans de la diminution de la radioactivité résiduelle de la cuve.

Face aux risques insensés mais imposés aux travailleurs et au problème insoluble du stockage des déchets, l'association « Sortir du nucléaire » s'est tournée vers le Conseil d'Etat pour qu'il demande à EDF de stopper les travaux. Ne remettant pas en cause la nécessité de démantèlement des installations nucléaires, elle entend surtout empêcher EDF de bâcler une opération au détriment de l'environnement, de la santé des salariés tout en se moquant de la légalité. Opération payante puisque le 6 juin dernier, le Conseil d'Etat annulait le décret de février 2006 autorisant le démantèlement complet de la centrale de Brennilis. Les dirigeants de la centrale ont

D'autres sont à démanteler

Il n'y a pas que Brennilis mais aussi Bugey 1 dont la Mise à l'Arrêt Définitif (MAD) a été décrétée en 1996 ; Chinon A 1 dont le démantèlement partiel a été terminé en 1984 puis transformé en musée, les tours A 2 et A 3 ayant été arrêtées en 1986 et 1990 ; Chooz A arrêtée en 1991 dont la particularité était d'avoir son réacteur et ses auxiliaires installés dans deux cavernes rocheuses, la démolition des bâtiments conventionnels étant en cours ; Creys-Malville stoppée par décision de l'Etat en 1998 et qui est en phase de MAD ainsi que les deux tranches A 1 et A 2 de la centrale de Saint Laurent arrêtées en 1990 et 1992. En tout, 34 réacteurs de 900 MW, 20 de 1 300 MW et 4 de 1 450 MW sans oublier les huit réacteurs dits de première génération arrêtés depuis 20 ans et qui attendent qu'EDF veuille bien s'occuper d'eux. Fort de leur victoire administrative, l'association « Sortir du nucléaire » a demandé aussi au nouveau Ministre de l'Ecologie Jean Louis Borloo d'abroger le décret autorisant EDF à construire le réacteur nucléaire EPR de Flamanville dont son prédécesseur Alain Juppé avait écarté toute idée de remise en cause (des

travaux actuellement effectués par Bouygues et en cours).

Les difficultés d'EDF à Brennilis ne sont pas prêtes d'être résolues. Outre une bonne année de retard dans la programmation des travaux, il y a le problème des déchets radioactifs. Il semble qu'EDF envisage de les expédier vers le centre nucléaire du Bugey mais ... ce site d'entreposage n'existe pas ou tout au moins, pas annoncé avant 2015 ! De toute façon, il ne s'agirait que d'une solution provisoire, car ils devront tôt ou tard être expédiés ailleurs ce qui démultiplierait les coûts, les transports et les dangers associés.

Autre élément à prendre en considération, le prix. En 2005, le démantèlement de Brennilis était chiffré à 20 millions €. La facture s'élève aujourd'hui à 482 millions € ! Pour ce qui est du démantèlement de l'ensemble du parc nucléaire, EDF annonce un chiffre très largement sous estimé de 27 milliards € qui selon le journal de La Tribune avoisinerait plutôt la somme incroyable de plusieurs centaines de milliards €, un montant qui risque de plomber l'avenir d'EDF surtout à un moment où le marché de l'électricité va s'ouvrir à la concurrence.

En règle générale, les dépenses de démantèlement sont provisionnées annuellement au prorata par EDF, le CEA et la Cogema.



Revêtu d'une combinaison ventilée ignifugée, un spécialiste découpe une chaudière auxiliaire sur le réacteur EL 4 de Brennilis.

signifié qu'ils avaient accepté la décision en stoppant le démantèlement. Seuls, quelques travaux de sécurisation en cours devaient être achevés fin juin. Ainsi, la plus haute juridiction administrative a estimé que l'exploitant de la centrale, EDF n'avait pas respecté la procédure d'information publique, comme l'y oblige une directive européenne de 1985 qui dit que le Maître d'ouvrage doit « fournir une description du projet et des éléments de l'environnement ». EDF a pris acte de cette décision et s'y conformera bien qu'elle soutient avoir mis ce document à la disposition du public mais selon elle, trop tard ce qui est assez paradoxal quand on sait que 700 000 habitants vivent à 50 km de cette centrale. Une « vitrine » devenue un peu plus opaque quand on sait que cette unité nucléaire de 70 MW fait partie des réacteurs français de la première génération et que les autres démantèlements porteront sur des centrales de 900 MW voire plus. Ce sera alors une toute autre histoire !

Un Scania P 420 pour Gladone Beton

► Avec les séries P et R, Scania offre une gamme parfaitement adaptée à tous les besoins, aussi bien en activité de chantier ou d'approche chantier. Ses critères de fiabilité et de robustesse ont convaincu Gladone Béton en Guadeloupe pour l'acquisition d'un porteur P 420 CB 6 x 4 ENZ équipé d'une pompe à béton CIFA et destiné au pompage de béton pour le service de la centrale SGB en Guadeloupe. La particularité de cette (micro) entreprise est que son dirigeant, Stanislas Gladone en est le seul salarié. C'est en 1997, que cet homme persévérant a décidé de se lancer seul dans l'aventure du béton et il est aujourd'hui reconnu comme un prestataire fiable et de confiance. Afin de remplacer son ancien véhicule alors âgé de plus de 20 ans, il s'est tourné vers un distributeur de camions qui pouvait lui proposer un engin robuste et surtout fiable car pour lui, un véhicule en panne paralyse aussitôt son activité. « Pouvoir compter sur son véhicule n'est



Livré par Medibam, distributeur Scania en Guadeloupe, le véhicule acquis par Gladone Béton a aussi séduit par sa puissance, sa tenue de route et sa consommation.

pas une simple attente mais une exigence » précise-t-il. « L'offre des véhicules de construction Scania m'a convaincu dans ce sens, le porteur acquis pouvant s'aventurer sur tous les chantiers sans problèmes ».

Le béton : une longue expérience pour VM Matériaux

► Depuis la création de sa première centrale à béton en 1969, le groupe vendéen VM Matériaux a acquis une réelle expérience dans ce domaine allant des artisans aux majors du BTP. L'activité béton du groupe concerne 24 centrales, 120 camions malaxeurs, 650 000 m³ de béton prêt à l'emploi (BPE) livrés sous 24 à 48 heures et 310 personnes pour un chiffre d'affaires de 80,3 millions € ce qui représente 13 % de son chiffre d'affaires total (le

négoce des matériaux étant de 74,4 % et celui de la menuiserie industrielle de 12,6 %). Cette activité béton est répartie en deux segments distincts avec : le béton industriel (produits moulés et façonnés) et le BPE, livré frais par camions malaxeurs. VM Matériaux veut devenir un acteur majeur sur les produits innovants, plus légers, plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre comme les bétons auto plaçants, auto nivelants, les chapes fluides ...

Pour être ainsi à la pointe du progrès, le groupe s'est lancé en 2006 dans un programme d'investissements afin de moderniser ses outils de production au rythme de trois à quatre par an. Ce furent les centrales de Rochefort (17), La Roche-sur-Yon Nord (85), Boufféré (85), Bressuire (79) et Avrillé (49). La dernière en date, celle de Villenave d'Ornon en Gironde a été inaugurée en juin dernier. Les perfectionnements ont consisté dans l'augmentation de la capacité de production en installant un malaxeur axe vertical à tourbillon de 2,25 m³ au lieu de 1 m³ et de la mise en place de quatre silos et d'espaces de stockage et de circulation plus importants. La préservation de l'environnement n'a pas été oubliée avec une meilleure intégration de la centrale dans le paysage, la mise en œuvre de systèmes de filtration des poussières ainsi que la récupération des eaux des pistes de circulation avec décantation. ■



La nouvelle centrale girondine de VM Matériaux à Villenave d'Ornon propose une offre spécifique toujours plus large à ses clients comme la chape fluide base ciments et des bétons répondant à la norme EN 206-1.